



Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

Mesdames, Messieurs les
délégués, membres du
Bureau du SMOP

Entrechaux, le 07 NOV. 2024

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Une réunion du **bureau syndical** est organisée dans les **locaux du SMOP à Entrechaux** le :

Lundi 18 novembre 2024 à 10h30

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister. L'ordre du jour est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu des réunions du 26 septembre 2024 et du 08 octobre 2024

Préparation du Comité Syndical du 27 novembre 2024 (projets de délibération à viser)

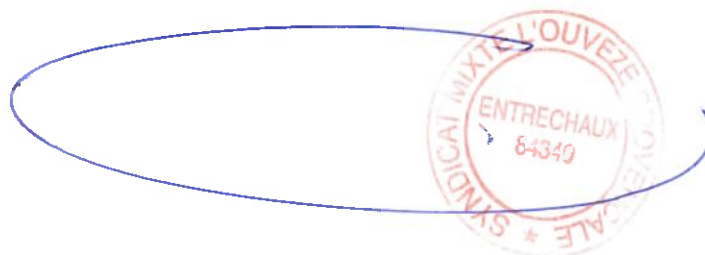
1. Approbation du projet de PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) de l'Ouvèze provençale
2. Programme d'actions hydromorphologiques : Validation du niveau d'ambition à développer par le SMOP
3. Projet de transfert de gestion du piège à embâcles et à matériaux du ruisseau Malguéri suite à la demande de la commune de Buis-les-Baronnies.

Questions diverses

4. Point sur l'état d'avancement des chantiers en cours

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU



**POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU BUREAU ET LES CONDITIONS DE QUORUM, MERCI DE
CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE**